



## DE BUENOS AIRES

N°40 – Brèves bimensuelle du Cone Sud

Du 15 au 25 janvier 2024

## Zoom – Le projet de loi omnibus a été révisé et sera débattu à la Chambre des députés

Le projet de loi *Omnibus*, qui avait été présenté au Congrès fin décembre par le Président Javier Milei, peut désormais être discutée à la Chambre des députés, suite à l'obtention d'une majorité en Commission parlementaire plénière, après un peu plus de deux semaines de négociations. Cette réforme, centrale dans le virage économique à 180 degrés proposé par la nouvelle administration, et complète le Décret de Nécessité et d'Urgence (DNU) du 20 décembre. Initialement composé de 664 articles (portant sur un large nombre de sujets), le rejet de certains points de la législation par différents blocs d'opposition a conduit l'administration à ajuster le texte, portant le nombre d'articles à 523 dans le nouveau projet et modifiant un certain nombre d'entre eux.

### LE CHIFFRE À RETENIR

# 141

Nombre d'articles  
supprimés entre la première  
et la seconde version du  
projet

Parmi les changements majeurs, et sous les recommandations du Congrès, le gouvernement a accepté : (i) une modification des taux d'imposition des exportations (les *retenciones*) selon les produits : 0 % pour les produits des « économies régionales » (produits agricoles locaux comme l'huile d'olive, noix etc.), 4,5 % pour le lithium et le cuivre, 8 % pour les hydrocarbures, 31 % pour le soja et 15 % pour tous les autres biens (contre 15 % sur tous les produits sauf 30 % sur le soja dans la proposition initiale ; (ii) d'éliminer YPF, la compagnie nationale pétrolière, de la liste des entreprises à privatiser, et une privatisation seulement partielle de Nucléoelectrica, Banco Nación et ARSAT ; (iii) de modifier une partie du chapitre sur le blanchiment de capital et de (iv) modifier le système de revalorisation des retraites. Sur ce dernier, très débattu, le gouvernement maintiendrait la formule actuelle (50 % de l'augmentation de la collecte de l'ANSES + 50 % de la hausse des salaires) jusqu'au mois de mars puis, dès le mois d'avril, les pensions seront ajustées en fonction des données d'inflation mensuelles de l'INDEC.

Si le gouvernement s'est ainsi montré flexible dans l'optique de renforcer son soutien politique, le chemin est encore long pour faire adopter cette loi. Le parti du Président devra manœuvrer compte tenu de son absence de majorité (sa coalition n'ayant que 26 % des sièges du Congrès). A titre d'exemple, deux groupes de parlementaires *Hacemos Coalición Federal* et *Innovación Federal* (7 % des sièges à la Chambre des députés), ont publié dès aujourd'hui une lettre ouverte pour demander la révision de certains points de la réforme (indexation dès aujourd'hui, et non en avril, des retraites sur l'inflation mensuelle, moins de privatisations etc.). Les débats s'annoncent donc difficiles à la Chambre des députés la semaine prochaine, et le contenu de la loi devrait continuer à être modifiée.

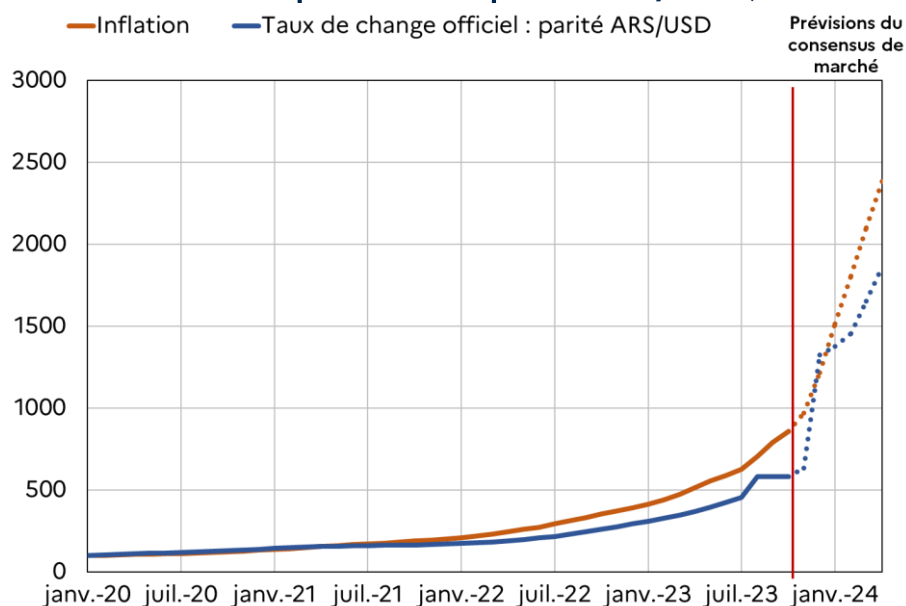
## Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
<b>Derniers chiffres annuels</b>					
Croissance du PIB réel	2022	5,2%	2,4%	0,2%	4,9%
Inflation (fin de période)	2022	94,8%	12,8%	9,8%	8,3%
Solde budgétaire (% du PIB)	2022	-2,4%	1,1%	-3,0%	-3,4%
Dettes publique (% du PIB)	2022	84,5%	38,0%	36,6%	88,9%
Solde courant (% du PIB)	2022	-0,7%	-9,0%	-5,2%	-2,5%
Dettes extérieure (% du PIB)	2022	79,8%	76,4%	32,5%	85,2%
<b>Prévisions et anticipations</b>					
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2023	180,7%	3,0%	4,0%	6,1%
Croissance du PIB réel - FMI	2023	-2,8%	-0,5%	4,5%	1,0%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2023	2,0%	-0,4%	4,5%	0,8%
Croissance du PIB réel - FMI	2024	2,8%	1,6%	3,8%	3,3%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2024	-1,2%	1,8%	4,0%	3,1%
<b>Pour mémoire</b>					
PIB nominal (Mds USD)	2022	512	325,3	39,6	62,4
Population (millions)	2022	46,3	19,9	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

## Graphique de la semaine

## Argentine – Evolution des prix et de la parité ARS/USD (base 100 = 01/2021)



Sources : BCRA, SER Buenos Aires

## ARGENTINE

### Le Peso argentin dévise sur le marché parallèle

**Si les pressions sur le peso argentin s'étaient atténuées suite à la dévaluation de 54 % face au USD du taux de change officiel, au lendemain de l'investiture du Président Javier Milei le 10 décembre dernier, elles repartent à la hausse depuis le début de l'année et s'accroissent depuis mi-janvier.**

Alors que la dévaluation, portant le taux officiel à 800 ARS/USD (contre 362 ARS/USD auparavant) a permis de réduire les écarts avec les taux de change parallèle et notamment le taux informel dit dollar « Blue » (de 180 % à 25 %), de nombreux facteurs semblent tirer à la dépréciation ces fenêtres de change. Le taux « Blue » Le 23 janvier, le dollar « Blue » atteint son plus haut niveau, soit 1255 ARS/USD, accumulant une hausse de 255 ARS depuis le début de l'année, soit un écart de 50 % avec le taux officiel, qui s'établit à 842 ARS/USD.

Parmi les facteurs explicatifs de ces récents mouvements, sont à noter : i) l'incertitude politique générée par les débats en cours sur l'adoption de la loi Omnibus et du mouvement de grève rejetant ce projet (grève générale du 24 janvier), ii) la baisse de rendements des instruments d'épargne due à la baisse des taux d'intérêt (de 133 % à 100 % induisant un taux d'intérêt réel de -110 % en décembre), affaiblissant la demande pour le peso, et iii) la hausse de la valeur des dollars financiers, notamment le *Contado Con Liquidacion* (CCL), interprétée par les agents économiques comme un signe avant-coureur de la volatilité du taux « Blue ». Sur

ce dernier point, l'introduction des nouveaux titres de dette pour le remboursement de la dette commerciale, les Bopreal, et leur relatif échec (1,6 Md USD de souscriptions contre une dette estimée à 60 Mds USD) a contribué à la dépréciation du dollar CCL (cours boursier) à la hausse.

**Les perspectives quant à la trajectoire du peso sur les marchés parallèles demeurent floues avec une tendance à la dépréciation plus probable,** alors que le projet de loi omnibus sera débattu par les Chambres des députés la semaine prochaine.

## CHILI

### Le Chili modernise son accord de libre-échange avec l'Association européenne de libre-échange

**Le Chili et l'Association Européenne de Libre-Echange (AELE), qui regroupe la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein, ont achevé avec succès la phase de négociations pour la modernisation de l'accord de libre-échange existant.** Le Chili poursuit ainsi sa fructueuse politique de libre-échange et renforce la compétitivité de son économie.

**Selon la secrétaire d'Etat des Relations économiques internationales, Claudia Sanhueza, les échanges commerciaux de marchandises entre le Chili et l'AELE se sont élevés à 1,3 Mds USD en 2023** « avec une croissance annuelle moyenne de 7,4 % depuis l'entrée en vigueur de l'accord en 2004 ». En termes d'investissements au Chili, le stock de capitaux de l'AELE s'élève à 3,4 Mds USD, répartis dans des domaines tels que l'aquaculture, le vin, les énergies renouvelables et les services aux entreprises.



En vigueur depuis 2004, l'accord de libre-échange (ALE) entre les États de l'AELE et le Chili présentait quelques lacunes par rapport aux ALE plus récents de Chili. Pour y remédier, le Chili et les États membres de l'AELE avaient entamé en 2019 des négociations en vue de moderniser l'accord. Le nouvel accord ouvre un accès plus large au marché et améliore le cadre juridique et la prévisibilité pour les acteurs économiques.

**La quasi-totalité des exportations de l'AELE vers le Chili seront exemptées de droits de douane.** L'accord est complété avec des dispositions concernant le commerce, le développement durable, les services financiers, les PME et le commerce électronique. En outre, il garantit désormais la protection d'importantes indications géographiques et couvre aussi tous les droits de propriété intellectuelle et leur application. Les textes seront mis au point sur le plan juridique au cours des semaines qui viennent.

Lors du Forum économique de Davos, les représentants de AELE avait estimé « optimiste » mais pas impossible l'idée d'un accord entre l'AELE et le Mercosur cette année. Les discussions devraient reprendre prochainement.

## PARAGUAY

**La Banque centrale du Paraguay a abaissé son taux d'intérêt directeur de 25 points de base, le portant à 6,5 %**

Après l'adoption, en 2021, d'une politique monétaire restrictive pour tenter d'endiguer

l'inflation, la Banque centrale du Paraguay (BCP) a entamé en août 2023 son cycle d'abaissement des taux, le portant à 6,5 %, soit une baisse totale de 200 pbb. Après avoir atteint ses plus hauts niveaux en 2021 et 2022 (respectivement 6,8 % et 8,1 %, avec un pic de 11,9 % en avril 2022), la hausse des prix a commencé à ralentir dès le début de l'année 2023 et atteint en décembre 3,7 % en g.a, en dessous du cœur de cible d'inflation de la BCP (4 %). L'amélioration de l'environnement extérieur (baisse des cours internationaux des matières premières, normalisation des chaînes d'approvisionnement, entre autres) conjugué à la politique monétaire restrictive et à un meilleur ancrage des anticipations d'inflation ont permis d'alléger les pressions sur les prix.

**En parallèle, après une croissance économique quasi-nulle en 2022 (0,1 %), l'activité économique du Paraguay connaît un fort rebond en 2023, avec des croissances respectives de 4,8 %, 5,7 % et 3,6 % au cours des trois premiers trimestres de l'année.** Cette forte reprise s'explique, du côté de l'offre, par les bons résultats enregistrés dans l'ensemble des secteurs économiques (à l'exception de la construction), et du côté de la demande, par la reprise de la consommation privée. Sur l'ensemble de l'année, la croissance du PIB pourrait ainsi atteindre 4,5 % selon les prévisions des autorités monétaires, soit la meilleure performance régionale.

## URUGUAY

**En 2023, la hausse des prix a ralenti, sous l'effet du ralentissement de**

## **l'activité économique et de la baisse des cours internationaux**

D'après les données publiées par l'Institut national des statistiques de l'Uruguay (INE), l'inflation s'élevait à 5,1 % en 2023, contre 8,3 % en 2022, et se situe désormais dans la fourchette cible de la Banque centrale (BCDU), comprise entre 3 % et 6 %. En 2023, le ralentissement de la hausse des prix a été soutenu par la baisse des prix des produits de base (induit par la normalisation des cours internationaux des matières premières), l'appréciation du peso uruguayen face au dollar américain et par des taux d'intérêt réels toujours largement positifs. Pour mémoire, face aux pressions inflationnistes post-Covid, la BCDU a procédé à un resserrement monétaire faisant passer son taux d'intérêt directeur de 5,75 % à 11,5 % entre décembre 2021 et décembre 2022. La dynamique encourageante dans le ralentissement de la hausse des prix observé dès le début de l'année 2023 a poussé la BCDU à lancer son cycle de réduction du taux dès avril 2023 en l'abaissant à 9 %.

**La dégradation de l'activité économique en 2023 a également été parmi les facteurs ayant tiré à la baisse l'inflation. L'économie uruguayenne a enregistré une croissance de 1,3 % en 2023 (contre 4,9 % en 2022).** L'activité économique a fortement pâti de la sécheresse et du stress hydrique causés par le phénomène climatique *La Niña*, impactant directement l'activité de certains secteurs clés de l'économie (élevage, agriculture, sylviculture), et du ralentissement de la croissance mondiale, notamment chez les principaux partenaires commerciaux (Brésil, Argentine).



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Jean-François Michel,  
Chef du Service Économique Régional de Buenos Aires

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :  
Twitter :

ayathassen.bensaid@dgtresor.gouv.fr  
@Tresor\_ConoSud